

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste n° 21.4.5.01 :

Professeur / Communication graphique et visuelle : Design graphique (2/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL DU CANDIDAT ET DESCRIPTION DU POSTE

Graphiste généraliste aux expériences variées dans la communication visuelle (direction artistique, suivi de projets, identité visuelle, réalisation d'imprimés, web design), le candidat possède de grandes qualités d'écoute et des capacités avérées pour la coordination des projets et des équipes. Son expérience pédagogique est reconnue. Il a le sens et le goût du travail en atelier.

DESCRIPTION DU COURS

La mission pédagogique du professeur est liée aux trois années de Bachelor.

Le professeur sera amené à orienter le travail des étudiants vers les applications traditionnelles du design éditorial mais aussi vers les nouvelles technologies.

Le professeur s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Communication visuelle et graphique, à la vitalité et à l'évolution duquel il participe activement.

Le professeur est également appelé à impliquer les étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise tout particulièrement l'insertion des étudiants dans le monde professionnel.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 21.4.5.02 :

Professeur / Conservation et restauration : Peinture (3/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL DU CANDIDAT

- . Le candidat est en possession d'un Master en conservation-restauration de Peinture et est un professionnel reconnu dans le domaine de la conservation et de la restauration des peintures.
- . Le candidat dispose en outre d'une bonne connaissance des méthodes de nettoyage des œuvres d'art.
- . Au-delà de la pratique de la restauration pour laquelle le candidat doit avoir une expérience de plusieurs années, le parcours du candidat témoigne d'un intérêt particulier pour les questions de nettoyage des Peintures. Il dispose en outre de connaissances dans le nettoyage des œuvres des autres spécialités enseignées en Conservation-restauration à La Cambre (Sculpture, Céramique-Verre, Papier-Livre).
- . Le candidat est au courant des recherches récentes dans le domaine du nettoyage des œuvres d'art, et est capable d'appréhender ces questions d'un point de vue scientifique. Il témoigne d'un intérêt pour la recherche dans ce domaine, qui s'exprime, entre autres, par sa participation à des conférences et des publications scientifiques, voire par son implication au sein de projets internationaux de recherche.
- . Le candidat a un intérêt marqué pour la pédagogie, et de préférence une expérience de l'enseignement au niveau supérieur.
- . Le candidat fait preuve de sa capacité à travailler en équipe et des qualités relationnelles nécessaires à l'interaction fructueuse avec l'équipe d'enseignants et les professionnels du domaine.

DESCRIPTION DU POSTE

Sa mission pédagogique comprend :

- . La coordination, avec les autres professeurs de l'atelier Peinture, des enseignements – théoriques mais surtout pratiques – dispensés aux étudiants de la 2^{ème} année de Bachelier à la 2^{ème} année de Master.
- . L'organisation et la supervision du travail pratique en atelier : accompagner et guider l'étudiant dans sa réflexion - tant pratique, scientifique que déontologique (B2-B3-M1-M2).
- . L'organisation et la supervision de sessions thématiques de cours en partenariat avec l'ensemble des professeurs.
- . L'initiation aux différentes techniques de conservation-restauration, ainsi qu'aux évolutions et avancées scientifiques et techniques dans le domaine.
- . La co-supervision du travail de recherche et de la rédaction des dossiers de traitement des étudiants de la section conservation-restauration, spécialisation Peinture (B2-B3- M1-M2).
- . La gestion de l'approvisionnement en matériel indispensable au travail d'atelier et à l'apprentissage des étudiants, notamment dans le domaine du nettoyage des œuvres d'art.
- . La collaboration avec les autres professeurs et assistants des quatre ateliers de Conservation-restauration de la Cambre, notamment l'implication dans les questions de nettoyage.
- . La supervision du travail de recherche et de la rédaction des mémoires de fin d'études (M2).

- . Au plan organisationnel, le professeur est chargé de :
- la co-organisation des évaluations et jurys artistiques
 - la co-organisation d'éventuels workshops annuels

Le professeur participera activement au projet pédagogique et artistique de l'école et contribuera à son évolution. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques et généraux de tronc commun : il favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant. Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 21.4.5.03:

Professeur / Conservation, restauration des œuvres d'art : Matériaux nouveaux (3/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL DU CANDIDAT

. Conservateur-restaurateur de formation, le candidat est en possession d'un Master en Conservation-Restauration. C'est un professionnel reconnu dans le domaine de la conservation et de la restauration des œuvres d'art moderne et contemporain, et plus particulièrement dans le domaine des matériaux synthétiques.

. Le candidat est de préférence formé à la Conservation-restauration de l'art moderne et contemporain, ou peut prouver une expérience professionnelle de plusieurs années dans ce domaine, et plus particulièrement dans le domaine des résines synthétiques. Il dispose en outre de connaissances scientifiques suffisantes pour comprendre l'impact des interactions entre les différents matériaux constitutifs des œuvres, et avec les produits introduits lors d'un traitement de restauration.

. Au-delà de la pratique, le parcours du candidat témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et la recherche qui s'exprime, entre autres, par sa participation à des conférences et des publications scientifiques, voire par son implication au sein de projets internationaux de recherches.

. Le candidat a un intérêt marqué pour la pédagogie, et de préférence une expérience de l'enseignement au niveau supérieur.

. Le candidat fait preuve de sa capacité à travailler en équipe et des qualités relationnelles nécessaires à l'interaction fructueuse avec l'équipe d'enseignants et les professionnels du domaine.

DESCRIPTION DU POSTE

. Avec le professeur responsable de l'atelier céramique-verre (atelier auquel sera attachée cette spécialisation), le professeur sera chargé de la coordination pratique de l'atelier. En bonne cohérence avec le programme théorique de l'enseignement, il accompagnera et guidera l'étudiant dans sa réflexion - tant pratique, scientifique que déontologique (B2-B3-M1-M2). Cette mission de coordination recouvre également les aspects organisationnels et administratifs.

. Au plan pédagogique, le professeur sera chargé de :

- faire évoluer et définir, en accord avec le professeur responsable de l'atelier Céramique-verre, l'équilibre entre enseignements théoriques, techniques, scientifiques, méthodologiques et pratiques de la Conservation-restauration des résines synthétiques.
- proposer, organiser et assurer le suivi d'autres activités d'apprentissage pertinentes hors cours et travaux d'atelier : visites, rencontres, partenariats, etc.
- la supervision du travail de recherche et de la rédaction des mémoires de fin d'études (M2) dans son domaine.

Son expertise pourra être demandée dans les autres ateliers de restauration pour des œuvres d'art moderne et contemporain

- . Au plan organisationnel, le professeur est chargé de :
- la co-organisation des évaluations et jurys artistiques
 - la co-organisation d'éventuels workshops annuels

Le professeur participera activement au projet pédagogique et artistique de l'école et contribuera à son évolution. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques et généraux de tronc commun : il favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant. Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 21.4.5.04 :

Professeur / Conservation et restauration : Peinture ancienne, liants, vernis, solvants (1/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

DESCRIPTION DU POSTE

La pratique professionnelle de la conservation-restauration du patrimoine culturel exige aujourd'hui une compréhension scientifique des interactions moléculaires qui s'exercent lors de l'introduction de matériaux nouveaux ou de solvants dans la matière des œuvres lors d'un traitement, et plus particulièrement lors du nettoyage. De ce fait, il est impératif de former de nouvelles générations de restaurateurs capables d'intégrer ces connaissances afin d'assurer une restauration optimale des objets qui leurs sont confiés.

Le cours intitulé « Conservation et restauration : Peinture ancienne, liants, vernis, solvants » porte sur les méthodes de nettoyage des œuvres d'art : nettoyages à l'aide de solvants organiques et de solutions aqueuses, ou encore d'émulsions, et la gélification de ces systèmes.

La mission pédagogique du professeur est centrée sur l'enseignement théorico-pratique des méthodes de nettoyage des œuvres d'art, plus particulièrement des peintures. Il dispose toutefois de connaissances dans le nettoyage des œuvres des autres spécialités enseignées en Conservation-restauration à La Cambre (Sculpture, Céramique-Verre, Papier-Livre). L'enseignement théorique se fera via des cours *ex-cathedra* qui devront être accompagnés par une série de travaux pratiques au sein des ateliers de la section (préparation des produits, mise en œuvre sur des échantillons tests, éventuellement sur les œuvres d'atelier).

PROFIL DU CANDIDAT

Le professeur doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Détenir un Master, en conservation-restauration d'œuvres d'art et/ou en chimie.
- Avoir une connaissance pratique des méthodes de nettoyage des œuvres d'art au travers d'une expérience professionnelle en conservation-restauration, impliquant de bonnes connaissances dans les domaines suivants : techniques d'élaboration des œuvres d'art; méthodologies et déontologie de la restauration; matériaux de restauration.
- Être au courant des recherches récentes dans le domaine du nettoyage des œuvres d'art, et être capable d'appréhender ces questions d'un point de vue scientifique. Témoigner d'un intérêt pour la recherche dans ce domaine, qui s'exprime, entre autres, par une participation à des conférences et des publications scientifiques, voire par une implication au sein de projets internationaux de recherche.
- Avoir une expérience pédagogique, de préférence dans le domaine des sciences appliquées à la restauration d'œuvres d'art.
- Avoir la capacité d'expliquer des problèmes complexes d'une manière simple et didactique.
- Faire preuve d'esprit d'initiative et avoir une aptitude à travailler en équipe.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant. Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n° 21.4.5.07 : Professeur / Ecriture : Story board (3/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHE

Le professeur est un professionnel de l'animation. Il fait preuve d'une connaissance avérée du cinéma d'animation, de la diversité de ses formes et de ses techniques.

Son intérêt, ses compétences et sa pratique personnelle concernent principalement la dimension narrative des projets, la mise en image du récit et les nouvelles mises en œuvre du cinéma d'animation : multimédia, installations, etc.

Il possède une expérience artistique et technique personnelle.

Il a le goût du travail en équipe et la capacité de mettre en œuvre une pédagogie différenciée, adaptée au caractère individuel de l'enseignement.

MISSION

Le candidat intègre l'équipe pédagogique de l'option Cinéma d'animation de La Cambre dont il partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique général de l'option. Il participe pleinement aux activités de l'option (évaluations, jurys, conseils d'option, etc.).

Au sein de l'atelier, le professeur est chargé des aspects suivants :

- Apport théorique du découpage d'un récit et de l'élaboration d'un story board, appuyé sur des exercices pratiques.
- Gestion et suivi des projets, particulièrement dans la phase de découpage du récit.
- Réflexion générale autour de la narration, du découpage, du montage dans les œuvres animées.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n° 21.4.5.09 :

Professeur / Histoire et actualité des arts : Cinéma et image animée (1/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHE ET MISSION

Les compétences du professeur dans le domaine de l'histoire et l'actualité du cinéma sont avérées, en particulier le cinéma d'animation. Le candidat dispose au minimum d'un titre de l'enseignement supérieur de niveau Master, de préférence en lien avec la matière enseignée. Une expérience dans l'enseignement supérieur est un atout important.

Le cours s'adresse aux étudiants du 1^e cycle (B2) en cinéma d'animation. Il propose une analyse de films historiques et contemporains, choisis en fonction de questionnements spécifiques à l'animation, des étapes de l'évolution de cette discipline, des recherches expérimentales qu'ils incarnent, etc.

Le cours, inscrit dans la pédagogie de l'atelier de cinéma d'animation, interagit avec les préoccupations et les travaux des étudiants. Le professeur participe en ce sens à la dynamique pédagogique de l'atelier et à son évolution, ainsi qu'à son ouverture sur le monde professionnel et celui de la critique.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

COURS GENERAUX

Poste n° 21.4.5.10 :

Professeur / Histoire et actualité des arts : Cinéma (1/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHE ET MISSION

Le candidat dispose au minimum d'un titre de l'enseignement supérieur de niveau Master, de préférence en lien avec la matière enseignée.

Soit qu'il provienne du monde de la création ou de la production, soit qu'il ait un profil plus académique, il montrera une connaissance approfondie des enjeux de la création cinématographique dans son histoire et sa contemporanéité.

Le cours s'inscrit dans le panel des cours à option offerts aux étudiants de Master, toutes options confondues, s'agissant d'ouvrir leur champ de connaissances critiques et esthétiques dans différents médias artistiques (musique, cinéma, architecture, arts de la scène, ...), tant sur le plan synchronique que diachronique. Il est enseigné au 2^e quadrimestre à raison de 2h/semaine dans la grille des cours généraux et théoriques de Master.

Le candidat proposera dans son projet pédagogique une première projection de ses choix quant à une interprétation et une traversée du champ de la création cinématographique, s'adressant à de jeunes artistes et designers.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste n° 21.4.5.12 :

Professeur / Pratique sociale et professionnelle : Communication (1/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL DU CANDIDAT ET DESCRIPTION DU POSTE

Graphiste généraliste au parcours pluridisciplinaire, le candidat fait preuve de compétences avérées dans les domaines de la communication visuelle, de la direction artistique, et de la scénographie d'exposition ou muséographie.

Son expérience professionnelle et pédagogique est reconnue.

Il a le sens et le goût du travail en équipe.

DESCRIPTION DU COURS

La mission pédagogique du professeur est liée au Bachelor (identité Visuelle pour les étudiants de B2) et au Master (Traitement graphique de l'information en Master1).

Son champ de réflexion et d'action couvre aussi bien la production d'objets éditoriaux, d'installations ou de projets vidéo ou audio-visuels.

Le professeur sera amené à orienter le travail des étudiants vers les applications traditionnelles du design éditorial mais aussi vers les nouvelles technologies.

Le professeur s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Communication visuelle et graphique, à la vitalité et à l'évolution duquel il participe activement.

Le professeur est également appelé à impliquer les étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise l'insertion des étudiants dans le monde professionnel : stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires, ... seront encouragés et facilités par lui.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

TYPOGRAPHIE

Poste n° 21.4.5.13 : Professeur/ Pratiques de l'édition : Atelier (2/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

La fonction du professeur consistera à suivre les étudiants de Bachelier dans leur projets éditoriaux, afin de les aider à articuler leur propre voix éditoriale au rythme de deux projets par année académique. La pratique de l'édition doit encourager les étudiants à s'interroger et à expérimenter afin d'adopter des postures critiques et engagées. Le professeur prendra également en charge une partie du suivi des B3 dans leur projet de fin de cycle en collaboration avec le responsable du Bachelier.

Le professeur doit avoir une pratique active et articulée dans le domaine de la typographie et du design graphique, avec une spécialisation avérée dans la conception éditoriale. Guidant les étudiants dans leurs projets, il doit avoir l'énergie, la patience et la passion nécessaires pour nourrir et élargir la curiosité des étudiants en les guidant dans leurs projets avec un regard critique. Une expérience dans l'enseignement supérieur artistique est requise.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum et d'un expert extérieur. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

SCENOGRAPHIE

Poste n° 21.4.5.16 :

Professeur / Scénographie : Arts de la scène et du spectacle (1/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL DU CANDIDAT

Scénographe actif dans la vie professionnelle et artistique, le professeur possède à la fois un acquis étendu au niveau des savoirs et des savoir-faire dans ce domaine et une vision culturelle large de cette pratique artistique en générale et des arts de la scène en particuliers.

Le professeur est destiné à intégrer l'équipe pédagogique de l'option scénographie dont il partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

Le professeur a une connaissance approfondie des arts visuels en général ainsi qu'une connaissance et une expérience approfondie de la scénographie de spectacle tant artistiquement que techniquement.

Il possède de bonnes connaissances des outils de représentations tel que le dessin assisté par ordinateur (plans et modélisation 3D). Des savoir-faire complémentaires à la scénographie à proprement parlé tels que la conception d'éclairages, la conception d'habillages vidéos ou d'environnements sonores ainsi qu'une expérience de metteur en scène et/ou de dramaturge sont un plus à la candidature.

Le professeur encadrera un ou des projets destinés aux bacheliers de l'option, dont il assurera la conception et le suivi en accord avec le projet pédagogique du responsable d'option.

Le candidat sera diplômé de l'enseignement supérieur artistique ou fera valoir une expérience utile dans le domaine, une ou plusieurs expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur artistique sont les bienvenues et un diplôme pédagogique est un plus.

DESCRIPTION DU COURS

L'intervention du professeur se fera dans le cadre des activités d'apprentissage et du programme d'Atelier. Que ce soit de manière modulaire ou de manière hebdomadaire, selon la formule retenue avec le responsable d'option et le projet pédagogique proposé, son enseignement s'attachera aux spécificités esthétiques et techniques des arts de la scène en matière de conception de projet scénographique et dans un rapport à la création contemporaine.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

ARCHITECTURE D'INTERIEUR /DESIGN INDUSTRIEL

Poste n° 21.4.5.18 :

Professeur / Sciences et sciences appliquées : Résistance des matériaux (2/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ

Professionnel actif dans le domaine de la résistance des matériaux, le professeur est reconnu par son savoir et la maîtrise de ses connaissances. Son champ d'action est à la fois ouvert et déterminé par l'exigence de sa formation.

Une expérience pédagogique est souhaitable et une pratique exigeante de la vulgarisation scientifique est attendue.

Familier des outils informatiques, il a une expérience de la mise en œuvre de projets dans ce domaine et des formations qui les accompagnent.

Le candidat dispose au minimum d'un titre de l'enseignement supérieur de niveau Master, en lien avec la matière enseignée.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours est destiné aux étudiants de 1^{ère} année (B1) et de 2^e année (B2) des options « Architecture d'intérieur » et « Design industriel ».

Le cours de résistance des matériaux est construit sur une pédagogie active, orientée « projets », incitant les étudiants à intégrer pratiquement les connaissances par l'expérimentation.

Le professeur participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école.

Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des options « Architecture d'intérieur » et « Design industriel » d'où sont issus les étudiants. De même, le professeur veille à articuler de manière pertinente le cours de Résistance des matériaux aux autres cours techniques, également orientés matériaux (bois, métal, verre et matières plastiques), dispensés aux étudiants.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalents), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

STYLISME ET CREATION DE MODE

Poste n° 21.4.5.19 : Professeur / Stylisme et création de mode : Pratiques (4/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL DU CANDIDAT ET DESCRIPTION DU POSTE

Le professeur, styliste de formation, a une activité reconnue dans le domaine du stylisme et de la direction artistique, en particulier dans le domaine de la mode. Il a une bonne connaissance du terrain professionnel et de ses acteurs, et une culture large –en particulier ouverte aux pratiques contemporaines de l'art et du design.

Il a une expérience avérée de plusieurs années dans l'enseignement supérieur artistique et connaît bien le programme spécifique de l'école.

Le professeur est chargé des enseignements d'atelier de la première année du Bachelor. En cela, il accompagne les étudiants dans l'apprentissage, la conception, le suivi et la réalisation des premières pièces vestimentaires étudiées (Corps/Jupe et Chemise) et coordonne l'ensemble des autres enseignements pratiques et techniques associés. Il est également chargé de l'organisation et du suivi de la préparation des jurys et présentations de fin d'année pour sa partie.

Il est appelé à impliquer les étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel inscrit dans la structuration même de la formation : entre autres, il oriente les étudiants dans leur stage externe et en assure l'évaluation. Il encourage et facilite les collaborations au sein et en dehors de l'école.

Le professeur est intégré à l'équipe pédagogique de l'option Stylisme et création de mode dont il partage les objectifs et les méthodes. Il adhère au projet pédagogique de l'option et participe activement à son évolution.

Il participe également à la mise en œuvre du projet pédagogique et artistique de l'école. Il n'est pas étranger à la formation générale dispensée aux étudiants. Il favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités avec les autres cours artistiques, techniques, généraux dispensés dans l'école au niveau du Bachelor.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 4/12 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n° 21.4.5.23 :

Professeur / Techniques et technologies : Sonorisation des films (6/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHE

Le professeur est un professionnel du cinéma. Il fait preuve d'une connaissance avérée du cinéma d'animation, de la diversité de ses formes et de ses techniques.

Son intérêt, ses compétences et sa pratique personnelle concernent principalement la mise en son des projets audio-visuels dans leurs diversités : films, multimédia, installations, etc.

Il maîtrise les techniques de sonorisation.

Le professeur fait preuve d'une culture artistique et cinématographique large. Il possède une expérience artistique et technique personnelle. Une expérience pédagogique au niveau supérieur est un atout.

Il a le goût du travail en équipe et la capacité de mettre en œuvre une pédagogie différenciée, adaptée au caractère individuel de l'enseignement.

MISSION

Le candidat intègre l'équipe pédagogique de l'option Cinéma d'animation de La Cambre dont il partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique général de l'option, à la vitalité et à l'évolution duquel il est étroitement associé. Il participe pleinement aux activités de l'option (évaluations, jurys, conseils d'option, etc.).

Au sein de l'atelier, le professeur est chargé des aspects suivants :

- Les apports théoriques en lien avec le son, les principes de la sonorisation, le cinéma.
- Les apprentissage pratique du travail du son : conception, enregistrement, montage, post-production, mixage ... l'objectif n'étant pas de former des techniciens mais de permettre à des créateurs d'appréhender les techniques, les savoir-faire, les méthodologies et de les expérimenter.
- La participation à la gestion et au suivi des projets des étudiants.
- La réflexion générale autour de la composante sonore dans les œuvres cinématographiques et particulièrement dans l'animation.

Le professeur est également appelé à impliquer les étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise l'insertion des étudiants dans le monde professionnel : stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires, ... seront encouragés et facilités par lui.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 6/12 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

TEXTES ET CREATION LITTERAIRE

Poste n° 21.4.5.24 : Professeur / Textes et création littéraire : Atelier (6/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le professeur assure la coordination pédagogique des deux années du Master.

Il a la responsabilité d'établir un programme précis en cohérence avec le profil d'enseignement de la formation, en dialogue avec les autres professeurs et en mobilisant ponctuellement des personnalités littéraires et artistiques au bénéfice du parcours de l'étudiant et de ses travaux. Il a la charge d'accompagner ces derniers sous toutes leurs formes et dans leur diversité par des protocoles d'échanges et de lectures critiques qui mobiliseront l'étudiant sur l'ensemble de son cursus. Il instigue en outre au sein de l'atelier une dynamique de réflexion pratique et théorique sur la littérature et son dialogue avec toutes les formes de création dans une perspective historique et contemporaine et en prise avec la société ainsi que le monde professionnel.

Le candidat témoigne d'une expérience professionnelle solide dans le champ littéraire et artistique pour en cerner les aspects les plus divers. Il en est un acteur depuis plusieurs années et a également déjà une expérience dans l'enseignement. Il connaît la chaîne du livre, le milieu éditorial belge et francophone et est capable de fédérer autour de son projet pédagogique un univers artistique et littéraire étoffé qui témoigne de la diversité des pratiques contemporaines, dans le champ de l'édition, de l'écriture et des arts.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum et d'un expert extérieur. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 6/12 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

TEXTES ET CREATION LITTERAIRE

Poste n° 21.4.5.25 : Professeur / Textes et création littéraire : Pratiques (4/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le candidat est un auteur publié et confirmé. Il est capable de partager son expérience, de communiquer sur sa propre pratique et de porter un regard avisé et instruit sur la création contemporaine. Il maîtrise les champs littéraires classiques et contemporains. Une expérience au sein d'une maison d'édition est souhaitable. Il a une expérience probante de l'enseignement dans le supérieur et de bonnes dispositions pédagogiques.

Le professeur anime des ateliers théoriques et de mise en pratique concrète autour de la création littéraire. Il analyse et développe ses aspects formels et textuels, il mobilise son histoire et les tensions qui la parcourent : logique du roman, structuration de la narration, expérimentation d'écriture, émergence d'une voix propre.

Il accompagne les étudiants dans l'élaboration et la réalisation d'un projet au long cours : lecture critique des projets, pistes de travail, création d'une dynamique de groupe au sein de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum et d'un expert extérieur. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 4/12 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

TEXTES ET CREATION LITTERAIRE

Poste n° 21.4.5.26 : Professeur/ Textes et création littéraire : Pratiques (2/12)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le candidat a une expérience éprouvée des métiers de l'édition (lecteur de manuscrit, apporteur de projet ou assistant éditorial).

Le candidat possède une solide connaissance de l'histoire littéraire contemporaine, de sa critique et des formes émergentes de littérature, ainsi qu'une connaissance actuelle des différents milieux qui font la chaîne du livre.

Son parcours manifeste une curiosité pour la diversité des productions littéraires en dehors des formats classiques : production papier et en ligne de revues, scène du hors du livre, dialogue avec les arts plastiques.

Le professeur a la charge de suivre les projets d'écriture de chaque étudiant. Il les accompagne de manière critique tout au long des deux années du Master, que ce soit à travers leurs rendus de manuscrits ou par une correspondance régulière avec les étudiants. Il met en avant l'évolution de leur travail et anime les dynamiques de groupe pour révéler le projet de chacun.

Attentif aux problématiques contemporaines littéraires, éditoriales et critiques, il prépare les étudiants aux enjeux professionnels du monde du livre.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum et d'un expert extérieur. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

ACCESSOIRES

Poste n° 21.4.2.27 : Assistant / Accessoires : Atelier (2/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHE ET MISSION

Le candidat, designer et artiste de formation, a une pratique effective et reconnue dans l'édition d'objets et une connaissance avérée du secteur de l'accessoire, de l'accessoire de mode contemporaine au sens large. Une maîtrise des outils d'aide à l'organisation et partiellement numériques est souhaitable. Il a une expérience de l'enseignement supérieur artistique

L'assistant est intégré à l'équipe pédagogique du Master accessoires dont il partage les objectifs et les méthodes. Il adhère au projet pédagogique de l'option et participe activement à son évolution. Il est impliqué, dans la mesure du temps disponible, dans le suivi des exercices et des projets personnels des étudiants, et dans leur évaluation.

Son apport pédagogique se situe à la fois au niveau méthodologique et conceptuel mais aussi au niveau technique –en particulier vis-à-vis des exigences de production propres à la discipline. L'assistant est également appelé à impliquer les étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui est inscrit dans la structuration même de la formation, contribue à la dynamique du Master, prépare et favorise l'insertion des étudiants dans le monde professionnel.

L'assistant participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options, cours artistiques, cours techniques et généraux. L'assistant favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Poste n° 21.4.2.29 : Assistant / Architecture d'intérieur : Atelier (2/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel actif dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant est destiné à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'architecture, et une pratique qui intègre les aspects culturels et historiques de la discipline.

Il a aussi une pratique intimement liée à d'autres disciplines artistiques qu'il intègre dans le processus d'analyse et de création.

Il démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et de la scénographie.

L'assistant fera le lien, développera et complétera l'approche de la représentation reçue par les étudiant(e)s dans les autres cours (dessin d'architecture notamment) au sein de l'atelier, en approfondissant le travail en maquette et en encadrant les aspects du projet liés à la représentation. Il sera à même d'accompagner des exercices en collaboration avec d'autres options de l'école (design industriel, scénographie, etc.).

Il assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de troisième année de bachelier mais participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste 21.4.2.33 : Assistant / Communication visuelle et graphique : Atelier (4/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique de l'option Communication visuelle et graphique dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.

Il assiste les professeurs dans le suivi des projets d'atelier, il est un interlocuteur privilégié auprès des étudiants et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe de professeurs.

Sa formation préalable et ses compétences professionnelles dans le domaine du design graphique sont avérées.

Il fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie et a déjà eu l'occasion de mettre en pratique ses aptitudes pédagogiques.

Il est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert au dialogue ; il porte un regard critique et constructif sur le travail des étudiants, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.

La présence de l'assistant au sein de l'atelier est répartie sur toute l'année académique.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret de 2001 organisant Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 4/10 consacre 8h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 21.4.2.37 : Assistant / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (3/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

L'assistant intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

PROFIL RECHERCHE

- Être détenteur d'un Master en conservation-restauration d'œuvres d'art, spécialité Peinture
- Disposer d'une formation dans le traitement des peintures anciennes, mais avoir aussi de bonnes connaissances des spécificités et des techniques de restauration des peintures modernes et contemporaines.
- Faire preuve d'une expérience active dans le domaine de la conservation-restauration des peintures, anciennes mais aussi modernes et contemporaines.
- Avoir une aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve d'esprit d'initiative
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyse des documents scientifiques
- Avoir de bonnes notions des méthodes de nettoyage des peintures d'un point de vue scientifique.

MISSION

- . Organiser et superviser le travail pratique en atelier : accompagner et guider l'étudiant dans sa réflexion - tant pratique, scientifique que déontologique (B2-B3-M1-M2).
- . Encadrer un cours d'initiation à la restauration de peinture aux B1 (entre 4 et 8 après-midis dans l'année)
- . Faire le lien entre les étudiants et les professeurs, apporter une aide logistique pour le bon fonctionnement de l'atelier (centraliser les demandes de matériel, etc).
- . Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- . Apporter son aide dans des recherches éventuelles et suivre les dossiers de traitement des œuvres

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant. Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

COURS ARTISTIQUES DE SOUTIEN AUX OPTIONS Poste n° 21.4.2.38 : Assistant / Couleur : Général (4/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique en charge du cours artistique commun de Couleur auprès de tous les étudiants de B1. Il participe au suivi continu de la réalisation des exercices par les étudiants, ainsi qu'à leur évaluation. Ses connaissances et ses questionnements participent à la dynamique du cours et à l'actualisation de sa forme et de son contenu.

Éventuellement, il établit des liens didactiques entre ce cours et le cours de Couleur : Général (Numérique) (1/10) donné en B2.

De formation supérieure artistique, le candidat partage la conviction que l'aspect perceptif constitue la base de l'étude de la couleur et il en maîtrise les concepts.

Il montre une réelle curiosité pour de nombreux autres aspects du sujet (technique, scientifique, philosophique, historique,...). Il en approfondit constamment l'étude. Son intérêt s'étend aussi à la didactique.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 4/10 consacre 8h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

COURS ARTISTIQUES DE SOUTIEN AUX OPTIONS Poste n° 21.4.2.39 : Assistant / Couleur : Général (1/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique en charge du cours artistique commun de Couleur auprès de tous les étudiants de B2, centré sur l'approche numérique de la question.

L'assistant joue un rôle important dans le bon déroulement des différentes activités du cours. Le candidat intervient activement dans le suivi des travaux et des devoirs. Ses connaissances et ses questionnements participent à la dynamique du cours et à l'actualisation de sa forme et de son contenu. L'accent est mis également sur son rôle de lien entre le cours de Couleur : Général donné en B1 et ce cours de Couleur : Général (numérique) donné en B2.

De formation supérieure artistique, le candidat a de bonnes notions de la problématique de codification numérique et de la colorimétrie, tout en maîtrisant avec aisance le vocabulaire spécifique au domaine. La maîtrise de l'outil informatique, la capacité d'un regard aiguisé dans la perception des couleurs, la curiosité et l'expérience d'une pratique dans le milieu de la gestion des couleurs, constituent un véritable atout pour ce rôle.

Doté(e) d'un bon sens relationnel, d'esprit d'équipe et du sens de la communication, sa contribution se situe également au niveau du maintien d'une dynamique motivationnelle des étudiants au sein du cours ainsi que de l'équipe pédagogique en place.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 1/10 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

SCENOGRAPHIE

Poste n° 21.4.2.47 : Assistant / Scénographie : Atelier (3/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel actif dans le domaine de l'architecture et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant est destiné à intégrer l'équipe pédagogique de l'option scénographie dont il partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant a une connaissance approfondie des arts visuels en général et de l'architecture en particulier. Il démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et de la scénographie.

L'assistant a de solides connaissances des techniques d'impressions et découpes numériques (Fab Lab) et des techniques de dessin assisté par ordinateur – plans et modélisation 3D.

L'assistant développera l'approche de la représentation visuelle des projets par les étudiant(e)s en approfondissant le travail en maquette et en encadrant les aspects du projet liés à la représentation.

Il assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de première et deuxième année de bachelier ainsi que dans la coordination des plannings et des évaluations de l'ensemble de l'option.

Le candidat sera diplômé de l'enseignement supérieur artistique ou fera valoir une expérience utile dans le domaine, une ou plusieurs expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur artistique sont les bienvenues et un diplôme pédagogique est un plus.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

GRAVURE ET IMAGE IMPRIMÉE

Poste n° 21.4.2.49 : Assistant / Sérigraphie : Atelier (2/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Praticien de la sérigraphie et diplômé de l'enseignement supérieur artistique, l'assistant souscrita au projet pédagogique de l'atelier Gravure et Image Imprimée et visera à sa fertilisation dans l'atelier et les pratiques de la sérigraphie. Conscient et compétent tant dans les champs artistiques qu'appliqués de la technique, il veillera tout particulièrement à ce que ces voies multiples soient explorées et consolidées par l'étudiant dans la mise en œuvre de ses projets, en transversalité avec les autres techniques dont celui-ci doit faire l'apprentissage. La maîtrise technique, le respect d'un protocole précis sont pour l'assistant plus qu'une vue de l'esprit : elles constituent les prérequis indispensables à la mise en place d'un propos artistique personnel dans le langage de la sérigraphie, et au-delà dans les pratiques hybrides.

L'assistant est responsable du bon fonctionnement de l'atelier de sérigraphie, dans le respect des règles de sécurité. S'il veille, avec le professeur de sérigraphie, à ce que l'atelier soit un lieu de foisonnement créatif, c'est en gardant avant tout une conscience aiguë des enjeux de propreté, d'ordre, de sécurité, de respect des machines et outils. Il lui incombe de veiller au bon entretien du matériel et de tenir le professeur responsable d'atelier et le professeur de sérigraphie informés de tout manquement, défaillance ou problème. Il a la main sur la gestion des stocks et des commandes à prévoir. Dans un esprit de pédagogie, l'assistant partage avec les étudiants les principes de cette gestion rigoureuse du lieu et des outils.

De par ses compétences et expériences professionnelles et artistiques, l'assistant se situe au confluent des pratiques des arts plastiques et des arts appliqués. Les enjeux collectifs et coopératifs le motivent particulièrement.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'assistant désigné à une charge de 2/10^e consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

STYLISME ET CRÉATION DE MODE

Poste 21.4.2.50 : Assistant / Stylisme et création de mode : Atelier (3/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ

Le projet de l'assistant s'intègre au projet pédagogique et artistique de l'option.

Il complète les formations déjà données par l'équipe pédagogique en place.

Diplômé de l'enseignement supérieur artistique dans un domaine connexe à l'atelier, le candidat a une expérience professionnelle et pédagogique avérée dans le domaine et une grande maîtrise technique. Son champ d'action professionnel n'est pas étranger aux pratiques artistiques autres que le stylisme et la création de mode.

Il fera preuve aussi d'une expérience dans l'organisation des jurys et événements de présentation (défilé, exposition,...) afin d'apporter un soutien logistique à l'organisation des événements de l'option.

MISSION

L'assistant est chargé du suivi des projets de garde-robe à la fois sur un plan artistique et technique. En particulier, il participera avec les professeurs à l'initiation des étudiants à une palette d'exercices mettant en oeuvre des techniques industrielles et artisanales et diverses expérimentations portant sur le brassage de matières etc., en vue de les exploiter comme techniques de création de volumes vestimentaires. Cette formation spécifique vise à élargir les moyens d'expression des étudiants, leur permettant d'accéder à une création plus personnelle dans leurs projets.

Il participera aussi activement à l'organisation des activités de présentation de l'option.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021

DESIGN TEXTILE

Poste n° 21.4.2.52 :

Assistant / Techniques et technologies : Impression et ennoblissement (2/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique de l'option Design textile dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode.

Le poste d'assistant est consacré au suivi des recherches graphiques et imprimées. Il intervient de façon privilégiée en Bachelier 2 où il accompagne les étudiants dans une première approche de la sérigraphie et assure le suivi des recherches graphiques jusqu'au développement de motifs pour l'impression. Plus largement, il est amené à intervenir de façon ponctuelle dans la mise au point de motifs à destination de différents types de mise en œuvre en Bachelier comme en Master.

Des tâches de gestion de matériel et de matières premières sont aussi de son ressort : entretien et gestion du plateau réservé à l'impression et à l'ennoblissement, gestion partielle des commandes de colorants/pâtes/enductions et matériel dans l'atelier (impression et ennoblissement).

Le ou la candidate présente une connaissance des différentes techniques d'impression et d'ennoblissement, de toutes les étapes du processus d'impression sérigraphique et manipule de façon fluide un large panel d'outils graphiques intervenant dans la gestion du dessin et dans la création de motifs vers différentes mises en œuvre au-delà de l'impression (maille ou tissage par exemple). Il est engagé dans une pratique graphique créative, maîtrise les logiciels de gestion graphique (dont Photoshop et Illustrator), a une ouverture d'esprit sur des processus expérimentaux et un sens pratique général.

Il ou elle présente une capacité à travailler en équipe, cherche à poser un regard critique et constructif sur le travail des étudiants et partage généreusement ses expériences et savoir-faire.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre

PHOTOGRAPHIE

Poste n° 21.4.2.53 : Assistant / Techniques et technologies : Photographie (2/10)

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

PROFIL DU CANDIDAT

Photographe de formation, le candidat possède une expérience complète de l'outil photographique, tant argentique que numérique, de la prise de vue au tirage. Une connaissance approfondie des techniques de prise de vue en studio est indispensable.

L'assistant montre un réel intérêt pour l'actualité de la photographie et s'engage à se tenir au courant des nouveautés philosophiques et techniques du médium. Son travail photographique personnel prouve son investissement en dehors du champ de l'enseignement. Il possède les qualités humaines et communicationnelles qui lui permettent de transmettre un savoir et de travailler en équipe. Une expérience dans l'enseignement supérieur artistique est souhaitable.

Ses qualités sont le sens de l'organisation, le dynamisme, la motivation, l'implication, l'autonomie et l'esprit d'initiative.

DESCRIPTION DU POSTE

L'assistant s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il partage objectifs et méthode. Il adhère au projet pédagogique et artistique de l'option et travaille en étroite collaboration avec le chef d'atelier en veillant au bon fonctionnement de l'outil « atelier ».

Outre une disponibilité pour le soutien pédagogique aux étudiants et la coordination du studio, il gèrera les aspects matériels (petites réparations, gestion du prêt,...) de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2021
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2021
- Désignation : été 2021

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.